

Canada and the EU, a Joint Science and Technology Co-operation Committee (JSTCC) administers the Agreement, consults on co-operation and monitors the efficient and effective implementation of this Agreement. The Agreement which Canada and the European Community signed on 13 December 1995 establishing a cooperation program in higher education and training is yet another instance of trans-Atlantic cooperation.

Under the EU's Fourth Framework Research Programme (1994-1998), Canadian and German scientists have already participated together in four projects, one of them under German project management. When the 1995 S&T agreement was renewed as of 30 April 1999, Canadian scientists, through the Fifth Framework Programme (1999-2002), obtained access to all four thematic programs and to the networking activities of the program for improving human research potential. As Canada does not make a general contribution to the program budget, Canadian participants must come in with their own funding. By the same token, German scientists wanting to participate in corresponding research activities in Canada must also be self-funding. Within the Fifth Framework Programme, Canadian scientists are participating in 49 projects, 32 of these being joint collaborative efforts by German and Canadian partners and nine of those under German project management.

But Canadian scientists are also partners in the European research initiative EUREKA, which was set up at a ministerial conference in Hanover in 1985. Canadian and German partners work together within this cross-border, market-oriented cooperation, on five multinational research projects pertaining to laser, energy and environmental research.

And Canadian scientists are involved in COST actions, too. In coordinating national projects in basic research for the most part, COST brings together European research institutions,

pêches ; médecine et santé publique ; recherche non nucléaire ; environnement et observation de la terre ; foresterie ; technologies de l'information et de la communication ; applications de la télématique en vue du développement économique et social ; traitement des minerais. Une commission mixte de coopération scientifique et technique siège une fois par an, en alternance au Canada et en Europe. Elle gère les activités menées dans le cadre de l'accord, fournit des conseils sur la coopération et veille à l'application efficace et effective de l'accord. Signé le 13 décembre 1995, l'Accord entre la Communauté européenne et le Canada établissant un programme de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation est un autre maillon de la coopération transatlantique.

Scientifiques canadiens et allemands ont déjà pris part, conjointement, à quatre projets du 4^{ème} Programme cadre de R-D de l'Union européenne (1994 – 1998) ; l'un d'eux est supervisé par les Allemands. L'Accord de 1995 a été reconduit et sa nouvelle version est entrée en vigueur le 30 avril 1999. Grâce à cette reconduction, les scientifiques canadiens ont désormais accès aux quatre secteurs de recherche du 5^{ème} Programme cadre de R-D de l'Union européenne (1999 – 2002), ainsi qu'aux activités en réseau du Programme d'amélioration du potentiel humain en matière de recherche. Étant donné que le Canada ne cofinance pas ce programme, ses participants doivent se prendre en charge financièrement. Cela s'applique, réciproquement, aux scientifiques allemands désireux de participer à des activités de recherche au Canada. Les scientifiques canadiens prennent part à 49 projets du 5^{ème} Programme cadre de R-D. Sur ces 49 projets, 32 sont menés conjointement par des chercheurs canadiens et allemands et neuf d'entre eux le sont sous la supervision des Allemands.

Les scientifiques canadiens sont également associés à l'initiative européenne EUREKA, qui fut lancée en 1985 à Hanovre à l'occa-

